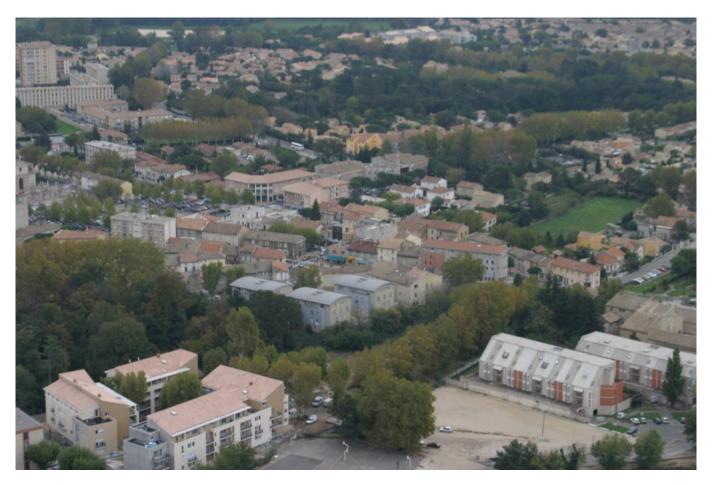


La Chambre régionale des comptes présente son rapport sur la commune du Pontet



La <u>Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> vient de rendre public son rapport sur la gestion de la commune du Pontet. Dans ses conclusions, l'institution régionale de contrôle note que « le niveau de pauvreté de la collectivité et l'instabilité de sa gouvernance n'ont pas facilité la gestion de la situation financière de la commune. Celle-ci demeure fragile, notamment en raison du poids de sa dette et malgré une amélioration permise par son réaménagement à partir de 2017. »

Par ailleurs, poursuit la Chambre « la faiblesse de ses ressources ne lui permet pas de faire face au renouvellement de son patrimoine vieillissant (en moyenne sur 2012-2017, le rythme de renouvellement des immobilisations était de 112 ans). La chambre observe que la commune dispose de marges de manœuvre en matière patrimoniale, de gestion des ressources humaines, de commande publique et d'attribution de subventions aux associations. En particulier, dans le domaine patrimonial, la juridiction



relève que la collectivité s'acquitte, et ce jusqu'en 2029, d'un bail locatif d'un montant total de 1,5 M€ pour un immeuble qui lui appartenait jusqu'en 2007. Ensuite, s'agissant de la gestion des ressources humaines, la chambre remarque que le non-respect de la durée annuelle du temps de travail des agents, coûte à la commune 597 000 € par an. Enfin, la chambre a examiné le pôle prévention-sécurité (composé de la police municipale, du centre de supervision urbaine et du coordonnateur du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Elle note que l'augmentation de ses effectifs a permis d'atteindre les objectifs assignés. »

Retrouvez la totalité du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la commune du Pontet en cliquant ici.

Etat de catastrophe naturelle reconnu pour Méthamis, Saint-Martin-de-Castillon, Monieux, Visan, Sarrians, Le Pontet : un délai très court pour faire sa déclaration 10 décembre 2025 |



Ecrit par le 10 décembre 2025



L'état de catastrophe naturelle vient d'être reconnu pour plusieurs communes du département. La Préfecture du Vaucluse rappelle que les personnes sinistrées ont seulement jusqu'au 7 août pour faire leur déclaration.

Au titre des inondations et des coulées de boue survenues dans le département le 29 mai dernier, l'arrêté interministériel du 6 juillet 2020, publié au journal officiel ce jour, 29 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle la commune de Méthamis.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 7 juillet 2020, publié au journal officiel ce jour, 29 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes du Pontet, Saint-Martin-de-Castillon, Monieux, Visan et Sarrians.

La Préfecture de Vaucluse souligne : « Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 7 août 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance. »



Les arrêtés sont consultables en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr

Avignon Nord-Le Pontet : Ella Fitzgerald et Ronnie Wood s'affichent au cinéma Capitole studios



Deux légendes de la musique vont se retrouver sur les écrans du cinéma Capitole Studios. Ella Fitzgerald ouvrira le bal le 7 août avec 'Just One of Those Things', un documentaire retraçant sa vie et explorant son œuvre durant cinq décennies. Le 14 août, ce sera au tour du guitariste des Stones Ronnie Wood avec 'Somebody Up There Likes Me', un portrait intimiste qui raconte l'histoire de ses modestes débuts dans le nord de Londres jusqu'à ses succès auprès des Birds, Jeff Beck, The Faces et bien sûr The Rolling Stones.

'Just One of Those Things', vendredi 7 août à 20h30. 'Somebody Up There Likes Me', vendredi 14 août à 20h30 au Capitole Studios, centre commercial Le Pontet-Avignon Nord.

10 décembre 2025 l



Ecrit par le 10 décembre 2025

www.capitolestudios.com

Avignon Nord-Le Pontet : le cinéma Capitole studios propose 'J'irai mourir dans les Carpates'



L'histoire commence par un banal accident de voiture sur une route montagneuse des Carpates. La voiture d'Antoine de Maximy, le présentateur de la série 'J'irai dormir chez vous' a été emportée dans une rivière et son corps n'a pas été retrouvé. Le matériel et les images du globe-squatteur sont rapatriés à Paris. Agnès, la monteuse de la série, décide de terminer ce dernier épisode. Après avoir visionné les images elle s'attaque au montage du film. Mais des détails attirent l'attention d'Agnès. Petit à petit le doute s'insinue. L'histoire n'est peut-être pas aussi simple...

J'irai mourir (dormir) dans les Carpates. En salle dès le 3 août. Avant-première lundi 3 août à



20h, en présence de l'équipe du film. Un thriller-comédie réalisé par Antoine De Maximy avec Antoine De Maximy, Alice Pol, Max Boublil. Durée 1h36. Capitole studios. Centre commercial Le Pontet-Avignon Nord. www.capitolestudios.com

Retrouvez la bande annonce en cliquant ici

Château de Fargues au Pontet : informations sur les reports et remboursements des manifestations





Le Château de Fargues au Pontet vient de communiquer les modalités de report ainsi que les remboursements des manifestations annulées suite à la crise sanitaire.

Le spectacle 'les Jumeaux' est reporté au 2 octobre prochain tandis que 'Parent modèles' est repoussé au 6 novembre 2020. Attention, les horaires pourraient changer selon les préconisations en vigueur au moment du spectacle. Pour les personnes ayant un abonnement '1,2,3 Comédie' ou des tickets à l'unité pour ces deux représentations, en cas d'impossibilité pour ces deux dates, un remboursement au prorata est possible. Il suffit de venir au Château de Fargues avec un RIB et ses tickets afin de remplir une fiche de renseignements.

Pour les personnes ayant un abonnement 'Connaissance du Monde' dont la dernière séance a été annulée, deux possibilités : pour ceux souhaitant se réabonner en septembre, le prix de l'abonnement 2020-2021 tiendra compte de cette annulation et sera de 25,50 € au lieu des 36 € habituels. Pour les personnes ne voulant pas se réabonner, un remboursement est possible aux mêmes conditions que mentionnées ci-dessus.

Château de Fargues. Avenue Pierre-de-Coubertin. Le Pontet. 04 90 03 09 20.

Le Pontet : les résidences Colibris et Alouettes bientôt démolies

10 décembre 2025 |



Ecrit par le 10 décembre 2025



En mars dernier, le Grand Avignon avait lancé la déconstruction de Colibris et Alouettes, les deux derniers bâtiments du quartier Joffre. Après un arrêt forcé dû au coronavirus, les travaux ont repris leur cours depuis le 4 mai. Initialement prévue fin juin, la déconstruction des deux résidences (qui comptabilisent 41 logements) prendra fin aux alentours de la mi-août.

Pour rappel, la déconstruction est une méthode de destruction sélective à la pelle mécanique d'éléments bâtis. Désamiantée en premier, la résidence Alouettes vient d'entrer en phase de déconstruction tandis que la résidence Colibris est toujours en cours de désamiantage. Suivront dans un deuxième temps les travaux de décaissement et de remblaiement des sous-sols. Des travaux pour lesquels l'évacuation des gravats s'effectue dans des filières de recyclage par concassage (en opposition à l'enfouissement) et d'élimination spécifique.

Pour ce chantier, 650 heures de clauses d'insertion sociale ont été intégrées au marché des travaux, permettant la mise à l'emploi de 4 personnes en insertion professionnelle. Avec un coût global avoisinant les 12 M€, l'opération de restructuration urbaine sur le secteur du Lac au Pontet touche à sa fin.



Reconnue d'intérêt communautaire en 2002 par le Grand Avignon, l'opération aura permis la démolition de trois tours (en 1995, 2005 et 2014), la construction du programme des Granges Rouges de 61 logements en 2011 et s'achève aujourd'hui avec la déconstruction de Colibris et Alouettes.

Forum emploi et formation professionnelle

La municipalité du Pontet organise un forum emploi et formation professionnelle. Une manifestation organisée en partenariat avec Pôle emploi, la Mission locales jeunes du Grand Avignon et le label information jeunesse.

Mercredi 4 mars. 9h à 13h. Gymnase de Fargues. Avenue Pierre-de-Coubertin. Le Pontet. www.ville-lepontet.com